

**Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Amiens, le 16 mars 2018

MONSIEUR LE PRESIDENT  
GUESCHART SAEP  
rue du chateau d'eau  
  
80150 GUESCHART

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :  
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

**GUESCHART SAEP**

---	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00085023		Prélevé le : lundi 26 février 2018 à 16h02
Unité de gestion		0079	GUESCHART SAEP	par : ADELIN LENIN
Installation	UDI	000865	GUESCHART BOUFLERS UDI	Type visite : D1
Point de surveillance	S	0000001570	CENTRE BOURG	
Localisation exacte			MR MACQUET 2, BIS RUE DE L'EGLISE	
Commune			NOYELLES EN CHAUSSEE	

**Analyse laboratoire**

**Résultats**

**Limites de qualité**

**Références de qualité**

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE RECHERCHE DE L' AISNE, LAON 0204

Type de l'analyse : PCLAT

Code SISE de l'analyse : 00085138

Référence laboratoire : H\_CS18.2320.5

**Résultats**

**Limites de qualité**

**Références de qualité**

inférieure

supérieure

inférieure

supérieure

**DIVERS MINÉRAUX**

Perchlorate

2,1 µg/L

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00085023)**

L'analyse a révélé la présence de perchlorate dans une concentration toutefois inférieure au seuil de 4µg/l, seuil de restriction d'usage pour les nourrissons recommandé par l'Anses.

Pour la Directrice Générale et par délégation,  
L'Ingénieur du Génie Sanitaire

Jérôme Veyret